NOS EXPERTS A VOS CÔTÉS



<n°de personne>

<Civilité> <Prénom client> <Nom client> <ADRESSE 1> <ADRESSE 2> <ADRESSE 3> <ADRESSE 4> <CP Ville>

<VILLE AGENCE>, le <Jour mois année>

<Civilité_2> <Nom client>,

Une épargne réussie est une épargne qui vit à votre rythme et à celui des étapes clé d'une vie : la retraite en est une. Synonyme de vrai changement, elle nécessite de bien s'y préparer et cela, sans tarder.

Vous nous avez fait confiance pour votre **Plan Epargne Logement** n° <code guichet> <réf produit>, placement idéal pour préparer un projet immobilier et se constituer un apport personnel en toute sécurité. Nous tenons à vous en remercier.

Aujourd'hui, nous vous proposons de donner un nouveau souffle ainsi qu'une nouvelle vocation à cette épargne en optant pour le réinvestissement sur un **Plan d'Epargne Retraite (PER)** ou encore un **contrat d'Assurance Vie** en unités de compte⁽¹⁾.

Ces deux solutions présentent effectivement d'indéniables atouts pour la constitution d'un complément de retraite, tout en disposant d'un cadre fiscal spécifique⁽²⁾.

Je me tiens à votre disposition pour étudier avec vous lors d'un **bilan épargne personnalisé**, la solution optimale, tenant compte de votre profil investisseur, de vos connaissances, de vos exigences, de vos objectifs d'investissement et de votre appétence au risque. La performance recherchée en fonction de votre niveau d'investissement sur les supports en unités de compte⁽¹⁾, entraînera un risque de perte en capital lié aux fluctuations des marchés financiers.

Vous pouvez me joindre sur ma ligne directe au « téléphone conseiller »* ou par e-mail à cette adresse « adresse mail conseiller ».

<Prénom conseiller> <Nom conseiller> <Signature>



Vous pouvez prendre rendez-vous directement en ligne sur :

- notre site internet**
- et sur notre application mobile**

Communication à caractère publicitaire.

(1) La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul. (2) Selon les dispositions fiscales en vigueur.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante https://www.img.caisse-epargne.fr/app/uploads/sites/3/2021/06/29094025/notice-utilisateur-v202012-pdp001.pdf et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.

